

Publication d'éléments de Rémunération de Dirigeants Mandataires Sociaux effectuée en application du Code Afep-Medef de Gouvernement d'entreprise des Sociétés Cotées de Novembre 2016

Attribution conditionnelle d'Actions au Président-Directeur Général par le Conseil d'Administration du 20 avril 2017

Dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril 2016 (quinzième résolution), présentée page 314 du Document de Référence 2016, le Conseil d'Administration a décidé, le 20 avril 2017, sur proposition du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations, l'attribution conditionnelle de 32 000 actions de performance à Monsieur Jean-Paul Agon, Président-Directeur Général de L'Oréal.

L'acquisition définitive de ces actions est soumise à la réalisation de conditions de performance qui sera constatée au terme d'une période d'acquisition de quatre ans à compter de la date d'attribution. Le nombre d'actions définitivement acquises dépendra, pour une moitié d'entre elles, de la croissance du chiffre d'affaires cosmétique comparable par rapport à celle des plus grands concurrents directs de L'Oréal, et pour l'autre moitié, de l'évolution du Résultat d'Exploitation consolidé du groupe L'Oréal.

Monsieur Jean-Paul Agon conservera sous la forme nominative, jusqu'à la cessation de ses fonctions de Président-Directeur Général de L'Oréal, 50 % des actions qui lui seront définitivement attribuées au terme de la période d'acquisition. Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, Monsieur Jean-Paul Agon s'est engagé, comme pour les attributions précédentes, à ne pas recourir à des opérations de couverture du risque sur les actions de performance, et ce jusqu'à la fin de la période de conservation susmentionnée.

Cette décision s'inscrit dans le cadre plus large de l'attribution conditionnelle de 906 000 actions à 2 038 bénéficiaires, correspondant à 0,16 % du capital social. L'attribution au bénéfice de Monsieur Jean-Paul Agon représente 3,53 % du total de l'attribution et 0,006 % du capital social au 31 mars 2017.

Document de Référence 2016 : www.loreal-finance.com/fr/document-de-reference

«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

Contacts L'ORÉAL (standard : 01.47.56.70.00)

Actionnaires individuels et Autorités de Marché

M. Jean Régis CAROF
Tél : 01.47.56.83.02
jean-regis.carof@loreal.com

Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

Mme Françoise LAUVIN
Tél : 01.47.56.86.82
francoise.lauvin@loreal.com

Journalistes

Mme Stephanie CARSON-PARKER
Tél : 01.47.56.76.71
stephanie.carsonparker@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, www.loreal-finance.com, l'application mobile L'Oréal Finance ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).
